

Je me contenterai d'indiquer ici les principaux de ces intéressants problèmes. Que doit-on entendre par éducation, quels en sont les principes directeurs, la base véritable? Quelles sont les règles générales à suivre dans la culture physique de l'enfant, dans celle des diverses facultés de son âme intelligente et libre, et quel équilibre convient-il d'établir entre l'exercice du corps et l'exercice de l'esprit? Quelle est la valeur relative des divers objets de l'enseignement: écriture et lecture, grammaire et belles-lettres, histoire et géographie, sciences exactes et expérimentales, beaux-arts et arts utilitaires, etc? Quelles sont les meilleures méthodes d'enseignement? Dans l'ordre à suivre en ce qui concerne la distribution et la liaison intrinsèque des faits que le maître expose, des idées qu'il enseigne, est-ce la méthode d'*induction* qui, prenant les faits comme point de départ, en dégage d'une manière lumineuse les lois dominantes; ou bien la méthode de *déduction*, d'après laquelle, après s'être appuyé sur des vérités générales et sur des définitions inattaquables, le professeur passe de ces principes et de ces règles aux applications et aux faits particuliers? Dans la forme extérieure à donner à l'enseignement, doit-on s'arrêter à la méthode d'*exposition*, ou adopter plutôt la méthode *socratique*, le maître suggérant et faisant découvrir à l'enfant, par des questions claires, précises, graduées, les choses qu'il veut lui apprendre? Ne vaut-il pas mieux recourir à l'une et à l'autre de ces méthodes suivant la matière de l'enseignement, les aptitudes des élèves, leur degré d'avancement; tantôt les employant simultanément, tantôt les faisant intervenir successivement? Quelle part faut-il faire, dans l'école, à l'observation et à la réflexion, à l'enseignement direct des idées et aux leçons de choses? En matière de discipline, quel degré de liberté faut-il laisser à l'élève dans l'accomplissement du devoir; dans l'observance de la règle? Dans quelle proportion devra-t-on unir la sévérité inflexible et la miséricorde parfois nécessaire au bien particulier de l'enfant, mais nuisible au bien général de l'école? Quand le maître fera-t-il appel aux motifs de crainte ou d'intérêt personnel capables de fléchir la volonté rebelle de l'élève? quand, au contraire, devra-t-il s'adresser de préférence à des sentiments plus élevés: piété filiale, respect de la dignité personnelle, reconnaissance envers les bienfaiteurs, fidélité au devoir aimé et embrassé pour lui-même, souci de l'avenir, amour de Dieu et de la vertu qu'il lui commande de pratiquer?

Ces questions, et combien d'autres encore que j'ai passées sous silence, la pédagogie les a étudiées, elle les a résolues, généralement du moins, d'une manière définitive. Les avoir simplement énumérées prouve, il me semble, la nécessité pour quiconque désire embrasser la belle et noble carrière de l'enseignement de s'y préparer sérieusement dans des écoles spéciales.

II

Je ne retracerai pas ici, même dans ses grandes lignes, l'histoire si captivante des écoles normales primaires dans la Province de Québec, depuis les premiers essais de recrutement régulier d'institutrices laïques tentés, dès l'origine de la colonie, par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et par les Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, jusqu'à la fondation des écoles normales Laval et Jacques-Cartier,—vers le milieu du siècle dernier. Le temps et les connaissances nécessaires me font défaut pour écrire ces belles pages de nos annales nationales; elles sont toutes pleines des efforts constants et des généreux sacrifices du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique, du clergé, de nos communautés religieuses et d'un grand nombre de laïcs désireux d'assurer à notre province canadienne française une éducation primaire vraiment efficace, une éducation en rapport avec ses besoins, ses aspirations, sa marche en avant vers la prise de possession définitive de la place supérieure qu'elle doit occuper dans l'organisation sociale, politique et religieuse du Dominion. Comme il serait facile, en se livrant à cette intéressante étude, de répondre victorieusement aux adversaires déclarés de notre système actuel d'éducation, de prouver que l'ignorance, le préjugé, ou la passion aveugle font parler et agir la plupart d'entre eux, de mettre à nu la faiblesse ou la fausseté de leurs accusations, de démontrer que ce système, pour ne pas être parfait, et quoique susceptible encore d'importantes améliorations, ne le cède en rien au point de vue de l'organisation et de l'efficacité, à celui suivi dans les autres provinces du Canada(1). Mais, je le répète, il

(1) V. *Mémorial de l'Éducation*, par le Docteur Meilleur; *Les Écoles Normales de la Province de Québec*, par l'abbé Adélaïde Desrosiers; *l'Instruction au Canada sous le régime français*, par l'abbé Amédée Gosselin; *l'Instruction publique au Canada*, par l'honorable Chauveau.